
Franck Coggins, Claudia Champagne, et Lyne Latulippe (dir.), *Éléments de la finance responsable : une perspective multidimensionnelle*, Montréal, Éditions Thomson Reuters Canada, 2018, 731 p.

Alexandre Croutzet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/8576>

DOI : [10.4000/interventionseconomiques.8576](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.8576)

ISBN : 1710-7377

ISSN : 1710-7377

Éditeur

Association d'Économie Politique

Référence électronique

Alexandre Croutzet, « Franck Coggins, Claudia Champagne, et Lyne Latulippe (dir.), *Éléments de la finance responsable : une perspective multidimensionnelle*, Montréal, Éditions Thomson Reuters Canada, 2018, 731 p. », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 63 | 2020, mis en ligne le 01 mars 2020, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/8576> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.8576>

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.



Les contenus de la revue *Interventions économiques* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Franck Coggins, Claudia
Champagne, et Lyne Latulippe (dir.),
*Éléments de la finance responsable : une
perspective multidimensionnelle*,
Montréal, Éditions Thomson
Reuters Canada, 2018, 731 p.

Alexandre Croutzet

- 1 La finance responsable consiste essentiellement en la prise en compte, lors de la prise de décisions financières, de leurs implications environnementales et sociales néfastes afin de les mitiger. Les religions ont toujours exigé des considérations sociales dans les décisions financières. Il n'est donc pas surprenant que le mouvement de la finance responsable se développe à partir de l'activisme des congrégations religieuses au début du XX^e siècle. Ce mouvement se poursuit au début des années soixante avec l'activisme de mouvements écologistes et d'organisations de défense des droits civiques et humains. Si le mouvement de la finance responsable se développe d'abord aux États-Unis, il s'internationalise et s'institutionnalise à la fin du XX^e siècle et au début du XXI^e siècle (Lacroix et Marchildon, 2013). Divers dispositifs institutionnels sont mis en place pour promouvoir et encadrer ce mouvement. Ces dispositifs sont notamment les lignes directrices de la Global Reporting Initiative établies en 1997, les principes de gouvernement d'entreprise de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique établis en 1999, les Principes pour l'Investissement Responsable ("PIR") de l'Organisation des Nations Unies définis en 2006. En novembre 2019, les PIR avaient près de 2400 signataires qui géraient près de 90 billions d'actifs. Depuis la signature des PIR en 2006, la quantité d'actifs a augmenté de 23 % et le nombre de signataires de 38 % en moyenne annuelle (UNPRI, 2019¹).

- 2 Comme le souligne Olaf Weber (dans le chapitre 6 de Hebb *et al.*, 2015), les secteurs des ressources naturelles et de la finance ont une importance particulière et remarquable dans l'économie canadienne. Le secteur financier représente ainsi 35 % de la capitalisation boursière totale des 25 entreprises les plus importantes du Canada, les secteurs du pétrole et du gaz environ 30 % et le secteur minier plus de 15 %. Cela devrait inciter à porter une attention particulière à la responsabilité environnementale de la finance. Par ailleurs, l'existence de groupes autochtones et le multiculturalisme, permis par l'existence de deux langues officielles et par une immigration importante, devraient inciter à une prise de conscience de la responsabilité sociale de la finance au Canada.
- 3 C'est dans ce cadre que paraît en 2018 l'ouvrage collectif intitulé *Éléments de la finance responsable: une perspective multidimensionnelle* dirigé par Franck Coggins, Claudia Champagne et Lyne Latulippe, respectivement professeurs de finance et professeure de fiscalité à l'Université de Sherbrooke. Cet ouvrage propose une présentation générale des éléments de la finance responsable notamment au Canada et au Québec. Il vient donc indéniablement combler un besoin. L'approche du sujet que propose la direction de cet ouvrage collectif est multidisciplinaire (financière, philosophique, fiscale, marketing...) et implique aussi bien des chercheurs universitaires que des praticiens. Cette approche est convaincante compte tenu des différentes dimensions du sujet, mais elle comporte de nombreux défis. Un de ces défis est la capacité à établir une cohérence de niveau, de ton, de vocabulaire et ce d'autant que, plus de quarante auteurs ont participé à cet ouvrage collectif. Une première lecture de la table des matières laisse craindre le pire concernant la cohérence puisque certains chapitres sont en français et d'autres en anglais (six chapitres en anglais sur les vingt-sept que contient l'ouvrage). L'ouvrage s'adresse donc à une audience principalement francophone, capable de lire en anglais. Nous verrons néanmoins que ces premières craintes sur la cohérence sont essentiellement injustifiées.
- 4 Les vingt-sept chapitres sont divisés en cinq parties. La première partie propose une présentation générale de la finance responsable. La deuxième partie s'intéresse à la responsabilité du secteur financier dans la mise en pratique de la finance responsable. La troisième partie se penche sur la prise en considération des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la gestion d'entreprise. La quatrième partie s'attarde sur l'éthique fiscale et les finances publiques. La cinquième et dernière partie s'intéresse à la lutte contre la criminalité financière et à la réglementation. On comprend à la lecture de la table des matières que la finance responsable y est comprise dans un sens très large. Elle comprend par exemple aussi bien la gestion de la responsabilité sociale, environnementale et fiscale de l'entreprise que la question de la criminalité financière.
- 5 La première partie, intitulée « Quelques Éléments de l'Investissement Responsable » constituée de cinq chapitres en français est une des plus cohérentes. Le chapitre 1.1 écrit par deux praticiens, Daniel Simard, directeur général de Batirente et Arnaud Celka, directeur de la recherche de Aequo, propose un court historique de la finance responsable, ses défis et ses axes de développement. Le chapitre est clair et concis et propose une excellente bibliographie générale récente sur le sujet. La concision contraint néanmoins les auteurs à se focaliser sur l'histoire récente. Le lecteur intéressé par une histoire plus complète pourra se référer à l'ouvrage de Lacroix et Marchildon (2013). Les auteurs de ce premier chapitre ne proposent néanmoins pas de

clarification de la terminologie : ils ne différencient pas par exemple, quand il y a lieu, les appellations finance durable, finance responsable, finance éthique ou encore investissement responsable. Cette faiblesse n'est pas propre à ce premier chapitre, elle se retrouve dans l'ensemble de l'ouvrage. Pour le lecteur intéressé, Lacroix et Marchildon (2013) tentent une clarification partielle de la terminologie. Le chapitre 1.2 écrit par Rosalie Vendette, leader de pratiques ESG au sein du Mouvement Desjardins, nous présente un résumé des différentes approches de mise en œuvre de l'investissement responsable en distinguant ce qui peut être fait avant et après l'investissement : exclusions basées sur les principes, sur les normes, intégration ESG, meilleur du secteur, investissement thématique, à impact élevé et engagement actionnarial. L'auteure présente également l'investissement d'impact et propose une mise en contexte en liant la finance responsable aux objectifs de développement durable du programme de développement durable des Nations Unies. Ce chapitre 1.2 offre une excellente vue d'ensemble de la pratique de la finance responsable avec une bibliographie récente qui intéressera aussi bien les chercheurs que les professionnels. Le chapitre 1.3, écrit par Amos Sodjahin, professeur au département de comptabilité de l'Université de Moncton, nous présente le cadre théorique et les études empiriques sur la manière dont la responsabilité sociale et environnementale ("RSE") peut affecter le risque comptable, le risque de marché ainsi que le risque de crédit des entreprises. Même si ce chapitre 1.3 est écrit par un universitaire, après deux chapitres écrits par des praticiens, il y a une cohérence appréciable de ton et de niveau avec les deux chapitres précédents. Ce chapitre offre une vue générale claire du sujet et offre une bibliographie scientifique récente. Le chapitre 1.4 écrit par Hajer Tebini, postdoctorant en finance à l'Université de Sherbrooke, Bouchra M'Zali et Homayoone Shalchian, professeurs de finance respectivement à l'Université du Québec à Montréal ("UQAM") et à l'Université de Sherbrooke, présente un portrait de l'engagement actionnarial mettant en évidence ses objectifs et ses mécanismes d'actions : dialogue avec l'entreprise, propositions de résolutions, vote par procuration en assemblée générale, désinvestissement. Les auteurs concluent notamment sur l'importance de la coordination entre différents types d'investisseurs engagés. Le chapitre est bien construit, clair et d'un niveau comparable aux précédents. Cependant, le lecteur peut regretter le manque d'exemples d'initiatives au Québec. Il eut par exemple été intéressant d'écrire ce chapitre en collaboration avec des responsables d'Aequo qui aident et promeuvent ce type d'engagement au Québec. Le chapitre 1.5 écrit par Vincent Felteau, entrepreneur et investisseur immobilier, propose une excellente vue d'ensemble de l'importance du secteur immobilier dans l'investissement responsable en rappelant que le secteur immobilier consomme environ 40 % de toute l'énergie disponible, utilise 12 % de l'eau potable, génère 30 % des émissions globales de gaz à effet de serre et produit 30 % des déchets de la planète. L'auteur présente également des données récentes pour Toronto et Montréal. L'auteur nous parle de l'évolution de la réglementation concernant l'étiquetage, les codes de construction, la certification des immeubles. Il présente enfin un excellent résumé des bénéfices directs et indirects (notamment sur la productivité et la santé) d'un investissement immobilier responsable. L'auteur nous convainc par la seule présentation des faits de ce qu'il appelle l'opportunité exceptionnelle, et encore relativement inexploitée, de l'efficacité énergétique. Finalement, cette première partie qui propose une approche multidisciplinaire, aussi bien théorique que pratique, de la finance responsable est

cohérente et de niveau uniforme. Chacun des chapitres contribue clairement au thème de cette première partie. Cette cohérence manque hélas parfois à la deuxième partie.

- 6 La deuxième partie porte sur la prise en compte des risques extra-financiers dans les marchés financiers et le rôle des institutions financières. Le chapitre 2.1 est en anglais et a été écrit par Stéphanie Kibsey, coordinatrice du programme de certification en investissement durable à l'Université Concordia, Amr Addas, professeur de finance à l'Université Concordia et Milla Craig, fondatrice et présidente de Millani, une société de conseils en intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance ("ESG") dans la prise de décision en entreprise. Les auteurs y parlent de l'analyse des risques qualitatifs émergents de long terme. Ils les définissent : ces risques comprennent notamment les conséquences de l'échec de l'atténuation des changements climatiques, les crises de l'eau, les cyberattaques, les crises fiscales... Les auteurs montrent comment ces risques peuvent être intégrés à une analyse de l'investissement, donnent des exemples d'intégration et soulignent l'importance de cette intégration. Cependant, la grande diversité des risques qualitatifs émergents de long terme rend le concept un peu flou et il demeure difficile d'imaginer la mise en œuvre des solutions proposées dans le chapitre. Enfin, le lecteur ne comprend pas pourquoi le chapitre n'a pas été traduit en français afin de donner une meilleure cohérence à l'ouvrage. Enfin, ce chapitre se réfère davantage à la prise en compte des facteurs ESG dans la gestion de l'entreprise qu'à la finance responsable. Le chapitre 2.2 écrit par Lionel Bahl et Aurélie Desfleurs, professeurs de sciences comptables à l'Université de Sherbrooke, s'intéresse à l'information non financière. Les auteurs définissent et catégorisent cette notion, nous expliquent pourquoi cette information est indispensable à l'atteinte des objectifs de finance responsable et les défis que pose l'utilisation de cette information. Le chapitre est clair et informatif, mais ne se limite pas à la prise en compte de cette information sur les marchés financiers et par les institutions financières. Aussi, si la présence de ce chapitre dans l'ouvrage est justifiée, sa présence dans cette deuxième partie apparaît en partie arbitraire. Le chapitre 2.3 est en anglais et a été écrit par Alain Bélanger, professeur de finance à l'Université de Sherbrooke, Christian Robert, vice-président, Solutions d'investissement et investissement guidé par le passif à Addenda Capital et Frédéric Fontaine, analyste junior en recherche quantitative à Addenda Capital. Le lecteur ne peut s'empêcher de regretter que ce chapitre soit en anglais alors que les trois auteurs sont francophones. Le chapitre présente le développement du marché canadien des titres liés à un risque de longévité. Les risques de longévité comprennent ceux de ne pas épargner suffisamment pour la retraite afin d'une part, de maintenir le même standard de vie et d'autre part, de payer pour les services de santé et les maisons de retraite. Le lien entre ce sujet et la finance responsable apparaît bien indirect au lecteur. Le chapitre ne contient aucun élément permettant de justifier son intégration dans l'ouvrage. Par ailleurs, les auteurs présentent des modèles mathématiques et discutent de méthodologies économétriques. Le style et le niveau du chapitre ne sont pas cohérents avec ceux des chapitres précédents. En définitive, ce chapitre semble inutile dans l'ouvrage et nuit à sa cohérence. Le chapitre 2.4 est aussi en anglais et a été écrit par Moussa Fall, doctorant en administration des affaires à l'Université de Sherbrooke et Claudia Champagne, une des directrices de cet ouvrage collectif. Le contenu de ce chapitre s'insère parfaitement dans cette deuxième partie. Il présente clairement les cadres théoriques et les indicateurs de la responsabilité sociale des institutions financières. Il contient en annexe des exemples pertinents et très intéressants

d'indicateurs de notation utilisés par la société MSCI/KLD. Le chapitre soulève des questions pertinentes notamment sur la nécessité de ne pas se limiter à la prise en considération des conséquences environnementales directes des activités des institutions financières. Les auteurs recommandent de prendre aussi en compte les conséquences environnementales des projets facilités par l'intermédiation financière. Ce chapitre est bien écrit, bien construit et informatif. Le lecteur regrette seulement le choix de la langue alors que l'une des auteurs au moins est francophone. Le chapitre 2.5 est également en anglais et a été écrit par François-Éric Racicot et Raymond Théorêt, professeurs de finance respectivement à l'Université d'Ottawa et à l'UQAM. Le chapitre porte sur des problèmes économétriques dans l'évaluation de risques de placements de fonds de couverture. Bien que les auteurs aient fait le double effort de tenter de ne pas être trop techniques et de justifier la présence du chapitre dans l'ouvrage, le lecteur s'interroge néanmoins sur la pertinence d'inclure ce chapitre. L'absence de ce chapitre, plus technique et en anglais, ne nuirait pas à la cohérence de l'ouvrage qui fait déjà plus de sept cents pages.

- 7 La troisième partie traite de la gestion d'entreprise et des facteurs ESG. Cette partie s'éloigne à nouveau du cadre strict de la finance responsable, mais contient quelques chapitres intéressants en raison de l'originalité des points de vue adoptés par leurs auteurs. Le chapitre 3.1 écrit en anglais par Hyacinthe Somé, professeur en sciences de l'administration à l'Université de Sherbrooke, traite de la gouvernance et de la responsabilité sociale de l'entreprise. L'auteur y propose un survol de la littérature sur la gouvernance d'entreprise, ses mesures et ses impacts ainsi que sur la nécessité de la responsabilité sociale des entreprises. L'auteur situe ces problèmes de gouvernance dans le cadre plus large des problèmes de délégation et prône l'adoption d'un nouveau paradigme : les gestionnaires et propriétaires doivent avoir une responsabilité de loyauté vis-à-vis de leurs employés, de la société et de l'environnement même si les projets entrepris pour ce faire n'augmentent pas toujours la richesse des propriétaires. Le chapitre 3.2 écrit par Pierre Noël, professeur au département de management et de gestion des ressources humaines à l'Université de Sherbrooke, aborde la question intéressante des défis et des opportunités de la gestion du multiculturalisme en entreprise. Ce chapitre s'insère parfaitement dans la partie 3 de l'ouvrage et l'auteur fait l'effort de le lier à la finance responsable. L'auteur rappelle que la littérature sur le sujet montre que dans plusieurs entreprises la tendance lourde consiste à minimiser les revendications culturelles identitaires et à leur chercher des solutions rapides. L'auteur souligne que dans une société individualiste, on ne peut pas sous-estimer les revendications identitaires culturelles des individus. L'auteur nous présente les risques, défis et opportunités du multiculturalisme en entreprise. Il conclut en indiquant que « puisque les entreprises contribuent et tirent profit [de la globalisation], elles ont aussi le devoir de contribuer à la convivialité de la société pluraliste qui en résulte » (p. 291). Le chapitre 3.3 écrit par Ben Amor, professeur de génie civil et Jie He, professeur d'économie à l'Université de Sherbrooke, traite de l'importance d'une analyse cycle de vie des conséquences environnementales des actions des entreprises. Les auteurs présentent les méthodologies des analyses du cycle de vie attributionnelle et conséquentielle ainsi que celle de l'analyse des coûts du cycle de vie. Les auteurs promeuvent l'application intégrée de plusieurs outils du cycle de vie dans le but d'harmoniser les résultats et indiquent le besoin de travaux de recherche en ce sens. Nous rappelons que l'approche cycle de vie vise à prendre en compte les conséquences environnementales, économiques et sociales propres à un produit ou à un service sur la

totalité de son cycle de vie. Le chapitre 3.4, écrit par Caroline Boivin et Jean-François Guertin, professeurs de marketing à l'Université de Sherbrooke, traite du marketing des produits verts. Les auteurs proposent une analyse du comportement des consommateurs face aux produits verts avant de proposer différentes stratégies : de produit, de prix, de communication et de distribution pour passer d'un marché de niche de ces produits à un marché de masse. Ce passage permet notamment, selon les auteurs, de rendre l'offre de ces produits plus résiliente aux changements d'attitude des consommateurs. Cette approche marketing du sujet complète les argumentaires purement financiers et économiques. Par ailleurs, les aspects pratiques des recommandations des auteurs sont clairs. Le chapitre 3.5, écrit par Karine Pelletier, professeur de finance à l'Université de Sherbrooke, traite de la question peu traitée de la RSE des entreprises lors d'opérations de fusions et d'acquisitions. L'auteure souligne de manière convaincante l'importance d'une meilleure compréhension des impacts de la RSE sur la performance des fusions et acquisitions. Plus de travail de recherche est nécessaire, nous dit l'auteur, pour comprendre l'influence lors de la sélection de la cible, des caractéristiques de RSE de cette dernière : en effet, un acquéreur pourrait sélectionner une cible perçue comme un bon citoyen corporatif dans le but d'accroître sa propre légitimité ou de bénéficier de son expertise. Dans un monde dans lesquels les entreprises peuvent atteindre des tailles immenses, notamment à la suite de fusions et d'acquisitions, on comprend que ces problématiques encore trop peu étudiées sont importantes en finance responsable. Le chapitre 3.6, écrit par Michel Dion, professeur titulaire au département de management et de gestion des ressources humaines à l'Université de Sherbrooke, s'intéresse à la responsabilité dialogique de l'entreprise et à son impact sur la prise de décision éthique en affaires. L'auteur rappelle à propos en introduction « la classification des diverses théories de RSE : théories instrumentales (maximisation des profits à long terme), théories politiquement orientées (utilisation de manière responsable du pouvoir détenu par les membres organisationnels et par l'entreprise elle-même), théories intégratives (intégration des demandes sociétales) et théories centrées sur les valeurs (contribution de l'entreprise à construire une « bonne société » en faisant ce qui est « éthiquement justifiable » (p. 393). L'auteur souligne que les critères précis par lesquels est évalué le caractère éthique ou non d'une valeur ou d'une culture organisationnelle, d'un style de leadership ne sont pas toujours ni connus, ni définis. Il explique que la définition de ces critères ne doit pas dépendre du seul bon vouloir des gens d'affaires, mais doit être le résultat d'un dialogue avec la société. Comme le dialogue exige une orientation altruiste, ne se contentant jamais du statu quo, l'être-avec-les autres des entreprises que promeut l'auteur de manière convaincante est un principe à la fois subversif et indispensable. Ce point de vue original de la finance responsable est enrichissant, mais exige du lecteur l'effort de s'adapter au jargon philosophique, parfois un peu trop présent. En définitive, cette troisième partie de l'ouvrage est avec la première, celle qui possède le plus de cohérence dans le ton, dans le niveau et dans les sujets abordés au regard du titre de la partie.

- 8 La quatrième partie de l'ouvrage porte sur l'éthique fiscale en tant qu'enjeu pour la gouvernance d'entreprise et des finances publiques. Le chapitre 4.1, écrit par Marie-Pierre Allard, professeure de fiscalité à l'Université Sherbrooke, s'intéresse aux normes juridiques, éthiques et sociales qui concernent l'évitement fiscal. Ce chapitre souligne les limites des normes juridiques nationales pour traiter un problème de nature essentiellement international et explique que les normes éthiques et sociales encore en

développement sont appelées à pallier en partie à l'insuffisance des normes juridiques. C'est un chapitre clair et bien construit qui vient à propos compléter le contenu de l'ouvrage. Le chapitre 4.2, écrit par Lyne Latulippe, une des directrices de cet ouvrage collectif, interroge le traitement de l'impôt sur le revenu des entreprises comme seulement une dépense par les entreprises. Ce chapitre traite de risque de réputation et de transparence fiscale. Ce chapitre présente notamment certains travaux de recherche sur l'impact d'une planification fiscale agressive sur le rendement et la valeur des actions. Il en ressort que l'impact est plus nuancé que les dirigeants peuvent le croire. L'auteure prône l'exigence de plus de transparence fiscale, car elle contraint les dirigeants à internaliser le risque de réputation dans leur gestion du risque. Le chapitre 4.3, écrit par Mohamed Djouldem, maître de conférences en sciences politiques à l'Université Paul-Valéry de Montpellier, porte sur la lutte contre les paradis fiscaux. Ce chapitre rappelle que des volumes financiers considérables transitent par les paradis fiscaux, ce qui prive les états de recettes substantielles et compromet la stabilité financière mondiale. Les paradis fiscaux, explique l'auteur, faussent la répartition de coûts et des bénéfices de la mondialisation en permettant à ceux qui les utilisent d'échapper aux impôts tout en bénéficiant des biens et services publics. Le chapitre tente à travers une revue de littérature de dégager les points forts et les limites des politiques de lutte contre les paradis fiscaux. Il passe en revue les cycles de mobilisation contre les paradis fiscaux, les luttes de définition, les modes opératoires, l'évaluation et la mesure des conséquences de ces paradis. Le chapitre 4.4, écrit par Peter Dietsch, professeur de philosophie à l'Université de Montréal, pose notamment deux questions philosophiques fondamentales : comment les interactions commerciales et fiscales entre pays devraient-elles être structurées pour que l'on puisse les considérer comme justes ? Dans quelle mesure la justice requiert-elle non seulement des interactions justes, mais aussi de s'interroger sur la justice des points de départ respectifs des pays qui interagissent sur le marché global ? L'auteur propose notamment une taxonomie des questions de justice dans le contexte du commerce mondial et quelques réflexions préliminaires sur ce que l'égalité des chances exige dans le contexte de mondialisation du commerce et de la fiscalité. Encore une fois, l'approche philosophique de ces questions permet de les clarifier et offre des pistes de réflexion originales pour un financier ou pour un économiste. Le chapitre 4.5, écrit par Geneviève Tellier, professeure de sciences politiques à l'Université d'Ottawa, fait le point sur les pratiques des gouvernements canadiens en reddition de compte, transparence financière et finances publiques. L'auteure dresse un portrait des principales réformes qui ont été mises en place pour améliorer le processus budgétaire des gouvernements canadiens. Elle constate que chaque palier du gouvernement s'est penché sur des aspects distincts du processus budgétaire : efficacité du processus budgétaire au Parlement pour le Fédéral, relations entre le pouvoir exécutif et la population pour les provinces. L'auteure constate également que, dans les réformes, la reddition de compte est souvent privilégiée à la mise en place d'un processus budgétaire plus ouvert à l'implication citoyenne. En définitive, les chapitres de cette quatrième partie forment un tout cohérent qui traite de responsabilité fiscale des entreprises. La responsabilité fiscale s'inscrit dans une compréhension large de ce que recouvre la finance responsable.

- 9 La cinquième et dernière partie de l'ouvrage traite du passage de la criminalité financière à l'intégrité financière permis par la réglementation. Le chapitre 5.1, écrit par Michel Fortier, professeur de sciences de la gestion à l'Université du Québec à

Rimouski pose la question de l'intensification de l'adiaphorisation. L'auteur rappelle que l'adiaphorisation consiste en la mise entre parenthèses de la morale et des considérations éthiques. Elle découle notamment du fait que l'essentiel des participants à une organisation sont subordonnés à une autorité. Chacun se voit attribuer un horizon restreint où la responsabilité face à l'ensemble est souvent occultée, voire absente. L'auteur rappelle que dans ces conditions même les organisations normales peuvent produire, selon ses termes, des résultats atroces. L'auteur aborde trois aspects du processus d'adiaphorisation : la financiarisation de la gestion et de l'économie, le consumérisme et l'écoblanchiment et autres stratégies cosmétiques. Il s'agit d'un chapitre bien écrit et construit qui soulève des questions originales et pertinentes et invite le lecteur à prolonger la réflexion. Le chapitre 5.2, écrit par Claude Mathieu et Yves Trudel, professeurs de finance à l'université de Sherbrooke, porte sur les cycles de crimes et la théorie des activités routinières. Ce chapitre s'attarde sur le décalage entre le changement des activités routinières qui découlent de l'innovation et la nécessaire adaptation des activités de gardiennage. Ce décalage permet en effet les irrégularités financières. Les auteurs proposent de compléter la théorie socio-criminologique des activités routinières existante par l'approche économique dans le but de mieux comprendre les motivations des criminels. Ils proposent sur ce point des avenues de recherches notamment empiriques. Ils concluent le chapitre par deux recommandations : (i) l'examen le plus rapidement possible par les autorités compétentes de tout nouveau produit, (ii) le refus systématique de tout privilège d'opacité à un marché ou à ces intervenants. Le chapitre 5.3. propose un condensé de la littérature sur les mécanismes des détections de la fraude entreprise. Ce chapitre est écrit par Frank Coggins, un des directeurs de cet ouvrage collectif, Line Drapeau, doctorante à l'université Queens et Nesrine Yahyaoui, stagiaire postdoctorale à la chaire Desjardins en finance responsable de l'Université de Sherbrooke. Le chapitre présente tour à tour les mécanismes traditionnels de détection de la fraude et ceux plus récents permis notamment par l'intelligence artificielle et le forage de données. Le chapitre est informatif et s'inscrit parfaitement dans le thème de cette cinquième partie. Le chapitre 5.4, en anglais, porte sur les paradigmes de réglementations financières durables. Il est écrit par Anastassios Gentzoglans, professeur d'économie et de finance à l'Université de Sherbrooke. L'auteur propose notamment une revue de la littérature scientifique sur les effets de l'arbitrage réglementaire entre juridictions. Bien qu'intéressant, le contenu du chapitre semble avoir un lien très indirect avec le thème du chapitre et de l'ouvrage. Par ailleurs, le fait qu'il soit en anglais ajoute à la confusion sur les raisons de sa présence. Le chapitre 5.5 porte sur les conflits d'intérêts des conseillers en services financiers et la réglementation comme approche de résolution de ces conflits. Le chapitre a été écrit par Stéphane Chrétien, professeur de finance à l'Université de Sherbrooke, Kevin Lee, chargé d'enseignement en finance et Caroline Palardy, collaboratrice de la Chaire Groupe Investors en planification financière à l'Université de Sherbrooke. Les auteurs soulignent la difficulté d'établir une définition de la notion de conflits d'intérêts. Ils proposent différents éléments à prendre en considération pour les identifier. Ils recommandent d'adopter dans le processus de réglementation des approches différentes selon les cas. Ces questions sont d'autant plus importantes qu'avec l'arrivée de nouvelles technologies de distribution des produits financiers, les intermédiaires seront des robots. Le dernier chapitre de l'ouvrage, le chapitre 5.6, écrit par André Lacroix et Allison Marchildon, professeurs de philosophie et d'éthique appliquée à l'Université de Sherbrooke, propose une vue

d'ensemble de la finance socialement responsable comme processus interne de moralisation de l'économie et de la finance. Les auteurs proposent de compléter les réalisations importantes dans ce domaine, qu'ils rappellent, par le déploiement d'un travail éthique d'analyse et de réflexion mettant en valeur l'identification des valeurs agissantes. Ils proposent que ce travail soit fait *en amont* du processus économique pour redonner à ce dernier sa juste place : réaliser des finalités et valeurs identifiées à même le processus de réflexion éthique. Ce dernier chapitre conclut opportunément cet ouvrage en offrant au lecteur des pistes de réflexion.

- 10 En conclusion, ce long ouvrage répondra aux attentes aussi bien d'un public général, professionnel qu'universitaire. Il présente peu de recherches nouvelles, mais dresse un état des lieux convaincant des réflexions sur la finance responsable notamment au Canada et au Québec. La finance responsable y est comprise dans un sens très large, peut-être trop, mais cela permet une approche originale à la fois multidisciplinaire et impliquant chercheurs et praticiens. Obtenir un ouvrage collectif cohérent en adoptant une telle approche est un défi. La direction de cet ouvrage collectif aurait ainsi sans doute pu nous épargner quelques rares chapitres qui nuisent à sa cohérence et il est regrettable que tout l'ouvrage ne soit pas en français. Cependant, elle a su en définitive admirablement relever le défi de la cohérence aussi bien de ton, de niveau que de vocabulaire. Les chapitres semblent pour l'essentiel se répondre harmonieusement les uns aux autres et se compléter. L'autre grand mérite de cet ouvrage est qu'en proposant des angles de vue très différents, il incite à des réflexions riches et originales. L'ouvrage est imposant et lourd et, compte tenu de son public cible, il gagnerait vraiment à exister en version électronique ce qui n'est pas encore le cas. L'ouvrage propose aussi une excellente bibliographie récente du domaine, aussi bien générale que scientifique, focalisée sur les réalités canadiennes et québécoises. La lecture de cet ouvrage est finalement recommandée pour tous ceux convaincus de l'importance d'introduire la considération des enjeux ESG dans les décisions financières au sens large, en particulier au Canada et au Québec.

BIBLIOGRAPHIE

Lacroix, A. et Marchildon, A. (2013) *Quelle éthique pour la finance ? Portrait et analyse de la finance socialement responsable*. Presses de l'Université du Québec.

Hebb, T., Hawley, J. P., Hoepner, A. G., Neher, A. L., & Wood, D. (Eds.). (2015). *The Routledge handbook of responsible investment*. Routledge.

NOTES

1. <https://www.unpri.org/pri/about-the-pri>

AUTEUR

ALEXANDRE CROUTZET

Professeur d'économie, École des Sciences de l'Administration, Université TÉLUQ,
alexandre.croutzet@teluq.ca